

## **Remaniement : L'emploi des personnes en difficulté doit rester une priorité**

---

Les réseaux de l'insertion par l'activité économique (IAE) saluent le travail engagé par Michel Sapin et les membres de son cabinet au cours des deux dernières années. La réforme du financement de l'IAE, soutenue par l'ensemble des acteurs, est à mettre à son crédit et témoigne de son engagement et de celui du Président de la République pour soutenir l'insertion des personnes en difficulté.

François Rebsamen, nouveau ministre de l'Emploi, du Travail et du Dialogue social, est depuis longtemps mobilisé sur son territoire aux côtés des structures d'insertion. Signataire en 2012 du *Pacte pour l'insertion et l'emploi* ([lien](#)) porté par le CNEI et soutenu par CHANTIER école et qui vise à développer les postes d'insertion, son engagement de terrain sera un atout pour déployer au plan national cette réforme qu'il faut encore confirmer et amplifier.

Le Premier ministre vient de s'engager à aller plus loin et plus vite pour répondre à la demande de justice sociale et réformer le pays. Les réseaux de l'IAE comptent sur le gouvernement pour que l'emploi des personnes en difficulté soit une priorité dans cette nouvelle étape politique.

### Contacts presse

CNEI : Cendrine Duquenne - Tél. 01 53 27 34 85  
[cendrine.duquenne@cnei.org](mailto:cendrine.duquenne@cnei.org)

CHANTIER école: Marguerite Gourdol - Tél. 01 48 07 52 10  
[communication.national@chantierecole.org](mailto:communication.national@chantierecole.org)

### *Le Comité National des Entreprises d'Insertion ([CNEI](#))*

*Créé en 1988, le Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI) représente les 1260 entreprises d'insertion (EI) et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) de France. Celles-ci emploient chaque année 65 000 salariés (dont 55 000 en parcours d'insertion) dans divers secteurs d'activité (collecte, tri, récupération, recyclage des déchets, travail temporaire, services aux entreprises, BTP, environnement et espaces verts, tourisme et restauration...) pour un chiffre d'affaires global de 850 M€. Le CNEI et ses 23 unions régionales représentent ces entreprises auprès de l'Etat et des organisations professionnelles, accompagnent leur développement et mutualisent leurs expériences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle.*

### [CHANTIER école](#)

*Créé en 1995, CHANTIER école regroupe plus de 650 structures porteuses d'environ 1200 actions d'Ateliers et Chantiers d'Insertion. Celles-ci emploient chaque année 35 000 salariés (dont 30 000 en parcours d'insertion) et développent une véritable démarche pédagogique basée sur la transmission de compétences à partir des supports de production. Le réseau assure un rôle de représentation et d'accompagnement des acteurs dans une volonté d'amélioration de la professionnalisation.*